

# Pratiques complémentaires & cadre de confiance



**Vous consultez un praticien en pratiques complémentaires.**

Voici **un guide** pour vous donner des clés relatives à la confiance et la sécurité dans le cadre de votre accompagnement par un praticien.

## Le point essentiel

Les pratiques complémentaires portent bien leur nom : elles sont un complément à votre suivi médical et **ne peuvent en aucun cas se substituer à une consultation avec un médecin.**

Seul un médecin peut établir un diagnostic et proposer un traitement.



## Que veut dire consulter un praticien **en toute confiance** ?

- Vous vous **sentez à l'aise de poser des questions** au praticien sur tout sujet
- Vous êtes **en mesure de pouvoir dire non**, d'exprimer tout inconfort ou incompréhension
- Demandez-vous si la consultation vous apporte un réel bénéfice. Avez-vous envie d'y retourner ? **Vous n'êtes pas obligé de continuer** même si des rendez-vous ont été programmés avec le praticien
- Si le professionnel **vous a recommandé des produits** (compléments alimentaires, huiles essentielles...)
  - A t'il vérifié qu'il n'y avait pas d'interactions avec un potentiel traitement ?
  - A-t-il vérifié que vous n'avez pas d'allergies ou d'intolérances alimentaires déjà identifiées ?
  - Parlez-en avec votre pharmacien ou votre médecin pour revalider ce point
- Vous devez être à l'aise de parler de votre **consultation**, à votre médecin, à votre entourage
- S'il y a des effets inattendus ou désagréables après la séance, **vous devez pouvoir contacter le praticien**. N'hésitez pas à en parler également avec votre médecin



# Les éléments qui doivent vous alerter

**Soyez attentif au comportement du praticien** et alertez-vous si vous constatez les agissements ou faits suivants :

- Il dit pouvoir vous “guérir” d’une maladie grave ou chronique
- Le praticien a un comportement inapproprié à votre égard et ne respecte pas votre intégrité physique
- Il ne s'est pas informé sur un éventuel traitement médical que vous suivez et n'évoque pas des contre-indications ou risques d'interactions médicamenteuses
- Il souhaite vous isoler de votre entourage
- Le praticien vous suggère de stopper votre traitement ou votre suivi médical
- Vous avez des doutes sur son niveau de formation ou ses diplômes
- Il affirme d'emblée qu'un nombre anormalement important de consultations vous seront nécessaires. Au delà de 2 à 3 séances sans amélioration nous vous invitons à reprendre l'avis de votre médecin.
- Il vous encourage à la surconsommation de tout type de produits comme par exemple des compléments alimentaires
- Il n'est pas clair sur sa pratique et sur les techniques utilisées



## La bonne posture du praticien

- Un praticien en pratiques complémentaires doit être formé. N'hésitez pas à lui poser des questions sur sa formation et ses certifications
- Un bon praticien doit être transparent. Il doit notamment afficher clairement ses tarifs et vous détailler avec clarté le déroulé d'une séance et de son accompagnement
- Un praticien ne doit jamais vous encourager à rompre votre suivi médical. En cas de maladie, il cherche à entrer en complémentarité avec votre traitement et peut aussi demander à se mettre en relation avec votre médecin
- En cas de maladie, il s'assure que son client a d'abord consulté un médecin



Guide réalisé par Médoucine et un comité d'experts incluant : Alice Guyon, directrice de recherches au CNRS | Christine Belhomme, fondatrice d'AlliéSanté | Charlène Djema, psychologue | Guillaume Cancade, praticien | Jean-Pierre Triadon, praticien et secrétaire du Syndicale | Véronique Mondain, médecin infectiologue | Stéphanie Renard, patiente experte et grâce aux résultats d'un sondage menée auprès de 900 membres grand public de la communauté Médoucine.